**COUR DU BANC DU ROI (DIVISION DE LA FAMILLE)**

**Centre de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

ENTRE :

requérant(e)

- et -

intimé(e).

**DEMANDE D’ORDONNANCE — LAEOEF — RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**

conformément à l’article 10 de la Loi d’aide à l’exécution des ordonnances et des ententes familiales (Canada), autorisant le registraire à demander des renseignements en vue **de l’établissement ou de la modification d’une ordonnance alimentaire.**

|  |
| --- |
|  |
|  |
|  |

*(Nom, adresse, courriel et numéro de téléphone de la partie qui dépose)*

**COUR DU BANC DU ROI (Division de la famille)**

**Centre de**

ENTRE :

requérant(e)

– et –

intimé(e).

DEMANDE D’ORDONNANCE (RENSEIGNEMENTS FINANCIERS)

conformément à l’article 10 de la Loi d’aide à l’exécution des ordonnances et des ententes familiales (Canada), autorisant le registraire à demander des renseignements en vue de l’établissement ou de la modification d’une ordonnance alimentaire.

LA REQUÊTE EST PRÉSENTÉE AVEC AVIS À . *(Nom complet)*

Les détails de la requête figurent dans les pages ci-jointes et dans l’affidavit de la partie qui la présente.

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS OPPOSER À LA PRÉSENTE REQUÊTE, vous devez ou un avocat ou une avocate du Manitoba qui vous représente doit préparer un affidavit (formule 4D) énonçant vos raisons, le déposer au greffe du tribunal dans les 15 jours de la signification et le signifier soit à l’autre partie si elle n’est pas représentée, soit à son avocat ou à son avocate.

**SI VOUS OMETTEZ DE DÉPOSER ET DE SIGNIFIER LES DOCUMENTS EXIGÉS, LA PRÉSENTE REQUÊTE POURRA ÊTRE TRAITÉE EN VOTRE ABSENCE SANS QUE D’AUTRES AVIS VOUS SOIENT REMIS, UNE ORDONNANCE AUTORISANT LE REGISTRAIRE DE LA COUR DU BANC DU ROI À DEMANDER LES RENSEIGNEMENTS PRÉCISÉS AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POURRA ÊTRE RENDUE AUX FINS DE L’ÉTABLISSEMENT OU DE LA MODIFICATION D’UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE, ET UNE AUTRE ORDONNANCE PRÉVOYANT LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PRÉCISÉS AU REQUÉRANT OU À LA REQUÉRANTE POURRA ÊTRE RENDUE.**

Fait par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date Registraire adjoint(e)

Cour du Banc du Roi – Centre de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*(Adresse du palais de justice)*

DÉTAILS DE LA REQUÊTE

1. Le requérant ou la requérante présente la requête en vertu de l’article 7 de la Loi d’aide à l’exécution des ordonnances et des ententes familiales (Canada) afin d’obtenir, en vertu de l’article 10 de cette loi, une ordonnance autorisant un fonctionnaire du tribunal à demander la communication des renseignements suivants en vertu de l’article 12 de cette loi :

*(Rayer le paragraphe a) s’il ne s’applique pas.)*

1. Les renseignements qui figurent dans les formulaires fiscaux fédéraux cochés ci-dessous concernant

*(Nom complet de la partie concernée par les renseignements financiers exigés)*

pour les années d’imposition suivantes, sous réserve de toute autre indication à droite du formulaire indiqué :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*(Indiquez les années d’imposition visées par la demande de renseignements.)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Formulaires fiscaux fédéraux** | **Années visées**  ***(autres que celles indiquées ci-dessus)*** |
| **Renseignements de base sur le revenu** | |
| Déclaration de revenus et de prestations (T1) |  |
| Annexe 1 – Impôt fédéral |  |
| Annexe 2 – Montants fédéraux transférés de votre époux ou conjoint de fait |  |
| Annexe 3 – Gains (ou pertes) en capital |  |
| Annexe 4 – État des revenus de placements |  |
| Annexe 5 – Montants pour époux ou conjoint de fait et les personnes à charge |  |
| Annexe 6 – Allocation canadienne pour les travailleurs |  |
| Annexe 7 – Cotisations et transferts au titre de REER, de RPAC et de RPD, et opérations dans le cadre du RAP et du REEP |  |
| Annexe 8 – Cotisations et paiement en trop au Régime de pensions du Canada |  |
| Annexe 9 – Dons |  |
| Annexe 10 – Cotisations à l’assurance-emploi (AE) et au Régime provincial d’assurance parentale (RPAP) |  |
| Annexe 11 – Montants fédéraux des frais de scolarité, du montant relatif aux études et du montant pour manuels et crédit canadien pour la formation |  |
| Annexe 12 – Dépenses pour l’accessibilité domiciliaire |  |
| Annexe 13 – Cotisations à l’assurance-emploi pour le gain d’un travail indépendant et pour d’autres gains admissibles |  |
| Annexe 14 – Incitatif à agir pour le climat |  |
| **Pour les non-résidents et les résidents réputés :** | |
| Annexe A – État des revenus de toutes provenances (pour les non-résidents et les résidents réputés du Canada) |  |
| Annexe B – Montant admissible des crédits d’impôt non remboursables (pour les non-résidents du Canada) |  |
| Annexe C – Choix prévu à l’article 217 de la Loi de l’impôt sur le revenu (pour les non-résidents du Canada) |  |

*(Rayer le paragraphe b) s’il ne s’applique pas.)*

1. Le nom et l’adresse de l’employeur de .

*(Nom complet de la partie concernée par les renseignements sur le revenu exigés)*

*(Rayer le paragraphe c) s’il ne s’applique pas.)*

1. Si des renseignements sont nécessaires pour déterminer le revenu du ménage d’une partie conformément à la législation applicable, les renseignements qui figurent dans les formulaires fiscaux fédéraux précisés dans les annexes A ci-jointes concernant les personnes suivantes :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Nom de la personne)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Nom de la personne)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Nom de la personne)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Nom de la personne)

1. Le requérant ou la requérante demande également, en vertu du paragraphe 13(3) de la Loi d’aide à l’exécution des ordonnances et des ententes familiales (Canada), une ordonnance prévoyant la communication des renseignements reçus par le tribunal (au requérant ou à la requérante / à l’avocat ou à l’avocate du requérant ou de la requérante) aux fins de la requête visant à (établir / modifier) les aliments.
2. L’affidavit du requérant ou de la requérante est joint à la présente requête.

**ANNEXE A**

*(Une annexe A est exigée pour chaque personne concernée par les renseignements demandés.)*

Requête présentée en vertu de l’article 7 de la Loi d’aide à l’exécution des ordonnances et des ententes familiales (Canada) en vue d’obtenir une ordonnance autorisant un fonctionnaire du tribunal à demander des renseignements aux fins de l’établissement ou de la modification d’une ordonnance alimentaire.

**Les renseignements demandés pour la détermination du revenu du ménage conformément aux lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants qui s’appliquent concernent ;**

*(Nom de la personne concernée par les renseignements demandés)*

ils figurent dans les formulaires fiscaux fédéraux suivants et peuvent se trouver dans les fichiers fédéraux prescrits à l’article 3 du Règlement sur la communication de renseignements pour l’aide à l’exécution des ordonnances et des ententes familiales, DORS/2023-125 :

Les renseignements qui figurent dans les formulaires fiscaux fédéraux cochés ci-dessous sont demandés pour les années d’imposition suivantes, sous réserve de toute autre indication à droite du formulaire indiqué :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*(Indiquez les années d’imposition visées par la demande de renseignements.)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Formulaires fiscaux fédéraux** | **Années visées**  ***(autres que celles indiquées ci-dessus)*** |
| **Renseignements de base sur le revenu** | |
| Déclaration de revenus et de prestations (T1) |  |
| Annexe 1 – Impôt fédéral |  |
| Annexe 2 – Montants fédéraux transférés de votre époux ou conjoint de fait |  |
| Annexe 3 – Gains (ou pertes) en capital |  |
| Annexe 4 – État des revenus de placements |  |
| Annexe 5 – Montants pour époux ou conjoint de fait et les personnes à charge |  |
| Annexe 6 – Allocation canadienne pour les travailleurs |  |
| Annexe 7 – Cotisations et transferts au titre de REER, de RPAC et de RPD, et opérations dans le cadre du RAP et du REEP |  |
| Annexe 8 – Cotisations et paiement en trop au Régime de pensions du Canada |  |
| Annexe 9 – Dons |  |
| Annexe 10 – Cotisations à l’assurance-emploi (AE) et au Régime provincial d’assurance parentale (RPAP) |  |
| Annexe 11 – Montants fédéraux des frais de scolarité, du montant relatif aux études et du montant pour manuels et crédit canadien pour la formation |  |
| Annexe 12 – Dépenses pour l’accessibilité domiciliaire |  |
| Annexe 13 – Cotisations à l’assurance-emploi pour le gain d’un travail indépendant et pour d’autres gains admissibles |  |
| Annexe 14 – Incitatif à agir pour le climat |  |
| **Pour les non-résidents et les résidents réputés :** | |
| Annexe A – État des revenus de toutes provenances (pour les non-résidents et les résidents réputés du Canada) |  |
| Annexe B – Montant admissible des crédits d’impôt non remboursables (pour les non-résidents du Canada) |  |
| Annexe C – Choix prévu à l’article 217 de la Loi de l’impôt sur le revenu (pour les non-résidents du Canada) |  |